

Arrêt de la collecte des cartons au centre-ville de Cayenne à partir du 1^{er} janvier 2021

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral informe les commerçants du centre-ville de Cayenne, de l'arrêt des collectes de cartons au centre-ville à compter du 1^{er} janvier 2021.

Suite à la réunion de bureau du 9 juin 2020, les élus communautaires ont voté le renouvellement des marchés de collecte et l'arrêt de la collecte des cartons des professionnels à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les professionnels sont invités à se rapprocher des prestataires privés de collecte et/ou de l'exploitant du centre de tri pour la gestion de leurs cartons.

Ils peuvent aussi se rendre dans l'une des 2 déchetteries de la CACL, du lundi au samedi de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 14h.

- Déchetterie de Cayenne : Zone Galmot à Cayenne
- Déchetterie de Rémire-Montjoly : Rond-point Adélaïde Tablon à Rémire-Montjoly.

Références réglementaires :

Article L541-2 du Code de l'Environnement indiquant que les producteurs non ménagers sont responsables de la gestion de leurs déchets.

Articles R543-67 et suivants du Code de l'Environnement, précisant que tous les détenteurs de déchets d'emballages doivent effectuer un tri à la source pour réutilisation, recyclage ou valorisation.

CONTACTS PRESSE

Joséphine GROCHATEAU

Responsable communication opérationnelle
Direction de la communication
Tél : 0694 44 95 84
Mail : josephine.grochateau@cacl-guyane.fr

Yves-Junior RAYMOND

Chargé de mission collecte
Service Environnement-Déchets
Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement
Tél : 0694 24 93 42
Mail : yves-junior.raymond@cacl-guyane.fr